

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ENTHECA PERENNITE, PART R (FR0010550632)

Société de gestion : ENTHECA FINANCE

## Objectifs et politique d'investissement

**L'objectif de gestion** est de réaliser un objectif de performance annuelle de 5% nette de frais de gestion, sur une durée de placement recommandée de 3 à 5 ans par une allocation d'actifs équilibrée entre placements d'actions et placements de taux.

Aucun indice de référence n'est retenu, la politique de gestion dépendant de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés, elle n'a pas pour but de répliquer un indicateur de référence.

**Politique d'investissement** : Afin de réaliser son objectif, la politique de gestion du fonds prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements, effectuée principalement au travers d'OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE. L'univers d'investissement est international ; l'Europe est la zone géographique prépondérante. L'OPCVM respecte les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

**Entre 0% et 75%** d'exposition de l'actif en direct ou via des OPC ou via des instruments financiers dérivés sur des actions internationales de grandes ou moyennes capitalisations boursières, dont :

- de 0% à 15% aux marchés des actions de petites capitalisations (de 150M€ à 1 md€) ;
- de 0% à 15% aux marchés des titres de pays émergents.

**Entre 15% et 100%** en instruments de taux souverains, du secteur public et privé de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 30% maximum de l'actif en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB-.selon l'analyse des agences de notation ou de notation jugée équivalente par la société de gestion; en direct ou via des OPC. Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou de les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La sensibilité aux marchés de taux rapporté au portefeuille global variera entre 0 et 5.

**Entre 0% et 10%** de l'actif en stratégies alternatives en OPCVM ou FIA.

Il s'autorise à être exposé :

- de 0% à 20% aux obligations convertibles, d'émetteurs de la zone euro ou d'émetteurs internationaux ;
- jusqu'à 60% de l'actif au risque de change.

Le FCP est investi :

- en actions, sélectionnées en fonction de leur valorisation boursière (PER), leurs publications de résultats et leur positionnement sectoriel, sans allocation géographique particulière ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire
- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

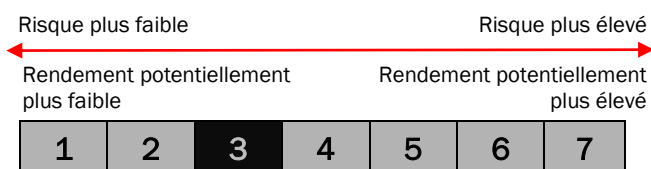
Il peut également recourir à des dépôts ou emprunts d'espèces et intervenir sur des instruments financiers à terme (contrats futures et options) en couverture et en exposition. L'exposition globale du portefeuille sera au maximum de 110% de l'actif net.

**Conditions de souscription et de rachat** : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à Paris, auprès duCIC 6, avenue de Provence 75441 Paris Cedex 09 avant 12h30 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la valeur liquidative du vendredi qui sera calculée au plus tard à J+1. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes.

**Affectation du résultat** : Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

**Durée minimum de placement recommandée** : 3-5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai plus court.

## Profil de risque et de rendement



### Que représente cet indicateur synthétique ?

La catégorie 3 signifie un risque modéré et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également modérés.

La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce fonds est classé en catégorie 3 en raison de son exposition aux marchés de taux et aux marchés actions et qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale.

### Quels risques ne sont pas inclus dans cet indicateur synthétique ?

**Risque de crédit** : une partie du portefeuille peut être exposée aux produits de taux émis par des émetteurs privés. En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des produits de taux peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser. En outre, l'exposition en titres spéculatifs peut induire un risque de défaillance des émetteurs et un risque de variation de valorisation plus marquée.

**Risque d'impact de l'utilisation des techniques financières liées aux instruments financiers à terme** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement   |   |
|--|---|
| Frais d'entrée   | 2,00%   |
| Frais de sortie  | 0,00%   |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |   |
| Frais prélevés par le fonds sur une année  |   |
| Frais courants   | 2,38%   |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances   |   |
| Commission de performance  | 15% TTC de la surperformance nette de frais annualisés au-delà de 5% de performance positive. |

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas l'investisseur paie moins.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2018. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

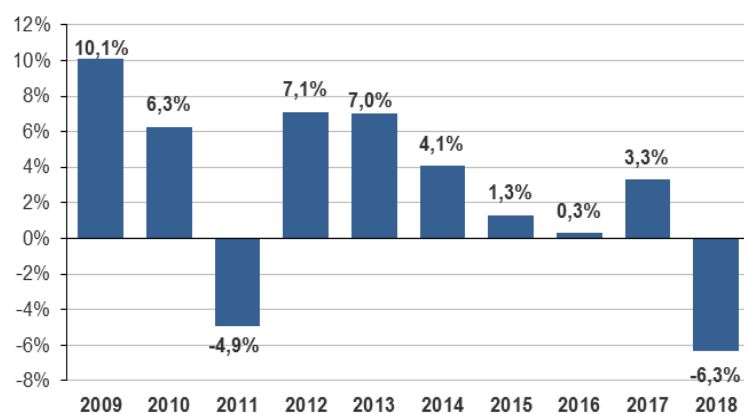
Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La commission de performance facturée au fonds s'est élevée à 0,00% au cours de l'exercice passé.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 7 et suivantes du prospectus cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com).

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le fonds a été créé en 1997.

La classe de parts a été créée en 1997.

Les modalités de calcul de la commission de performance ont changé à compter du 01/01/2017.

## Informations pratiques

### Nom du dépositaire

Crédit Industriel et Commercial (CIC) Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM

Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : ENTHECA FINANCE 22, rue de Marignan 75008 Paris ou sur [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com).

### Lieu et modalités d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative

La valeur liquidative est disponible auprès de ENTHECA FINANCE

**Politique de rémunération de la Société de Gestion :** Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles en ligne sur le site internet [www.enthecafinance.com](http://www.enthecafinance.com) ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

### Responsabilité

La responsabilité de ENTHECA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

### Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale française, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

### Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts

Le fonds ENTHECA PERENNITE peut émettre aussi d'autres classes de parts.

Des informations sur d'éventuelles autres classes de parts commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ENTHECA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/01/2019